

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Avignon - mai 2025

Rue de l'avenir est une association loi 1901 qui œuvre depuis 1988, en milieu urbain, à un meilleur partage de l'espace public et une limitation des vitesses, pour favoriser des déplacements sûrs et assurer un développement des modes actifs, marche et vélo, et des transports collectifs.

Cet engagement, qui intègre l'amélioration de la qualité et de l'adaptation des espaces publics et de la voirie, est en relation avec les enjeux du changement climatique et de l'impérieuse nécessité de la transition écologique.

Son fil rouge est l'appropriation de l'espace public, et son slogan :

« Pour une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre ».

Rue de l'Avenir oriente aujourd'hui son action vers la notion de « bien-être en ville » et de « ville inclusive », au titre à la fois de la qualité de vie en ville et des enjeux climatiques.

Disparition d'Anne Faure, présidente de Rue de l'Avenir 2013-2025

Anne Faure présidente de Rue de l'Avenir de 2013 à 2025 nous a quittés soudainement le 24 janvier 2025. Aujourd'hui nous ressentons à Rue de l'Avenir au quotidien, l'ampleur de son absence et en même temps une grande détermination collective pour poursuivre avec dynamisme l'action de notre association qu'elle a su si bien incarner.



SOMMAIRE

- Vie de l'association
- Campagne « Modes actifs, marche et vélo »
- Campagne « Place de l'enfant dans la ville »
- Campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre »
- Perspectives 2026

VIE DE L'ASSOCIATION

L'association Rue de l'Avenir est à la fois un « laboratoire d'idées » et un vecteur d'éducation populaire. Elle a la particularité de s'adresser à différents types de publics : 90 adhérents individuels, 53 associations locales ou nationales, 45 collectivités territoriales.

Elle anime un réseau de 47 correspondants locaux dans toute la France, généralement issus des associations adhérentes. Chaque mois, une soirée en visioconférence les réunit pour un échange sur un thème d'actualité, souvent introduit par la présentation d'un expert. Par ailleurs leurs contributions enrichissent le bulletin trimestriel de l'association.

L'association organise des journées d'étude et propose des visites apprenantes. Elle organise régulièrement des webinaires « petits-déjeuners ville apaisée » destinés à donner la parole à un élu ou un expert, pour partager les expériences et les bonnes pratiques

Elle produit et diffuse des documents méthodologiques et met à jour régulièrement les sites d'actualités et de ressources <https://www.ruedelavenir.com/> et <https://www.ruesauxenfants.com/>.

Rue de l'Avenir participe aux réflexions nationales liées à l'élaboration des articles du « Code de la Rue », au Conseil National de Sécurité Routière, au Groupe de travail national « Marche ».

Rue de l'Avenir se regroupe souvent avec des partenaires associatifs pour élargir la visibilité de ses actions et donner plus de poids à nos convictions communes C'est notamment le cas pour les « Rues aux enfants, rues pour tous », pour le collectif « Place aux Piétons », pour la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre ».

Rue de l'Avenir fonctionne selon le mode « classique » : bureau et conseil d'administration. Composition du bureau ci-dessous.

- Coprésident.e.s : Marie PRÉMARTIN, Nanterre, et Philippe ZANOLLA, Grenoble
- Secrétaire général : Denis MOREAU Paris
- Trésorier : Jean-François HOGU Amboise
- Membre : Aicha AIT MHAND Enghien
- Membre : Anne DE BEAUMONT St-Etienne
- Membre : Abel GUGGENHEIM Paris
- Membre : Frédérique PREDALI Montigny-le-Bretonneux
- Membre : Pascal RIFFONNEAU Tours

A l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire le 21 juin 2026 Rue de l'avenir a adopté de nouveaux statuts pour organiser la possibilité d'une co-présidence et préciser et élargir le rôle du Conseil d'administration.

L'association est animée par une équipe de bénévoles et s'appuie sur quelques prestataires de service qu'elle rémunère en honoraires en fonction du temps passé sur les tâches définies par contrat.

Les actions et réflexions de l'association sont menées au sein de groupes de travail attachés aux trois thématiques suivantes : modes actifs, place de l'enfant dans la ville, ville apaisée, quartiers à vivre.

MODES ACTIFS, MARCHÉ ET VELO

Les rencontres nationales de la marche en ville, en septembre 2025 à Rennes

Après les rencontres de Marseille en septembre 2021 et de Reims en novembre 2023 Rue de l'Avenir a organisé avec le collectif Place aux piétons, dont elle est membre fondateur, les 3èmes rencontres de la Marche en ville à Rennes en septembre 2025.

Ces rencontres ont regroupé plus de 200 participants, élus et services de collectivités, représentants d'organismes institutionnels, citoyens passionnés par les mobilités et les changements de comportement, experts en mobilités et usages urbains, représentants d'associations d'usagers.

La variété des personnes présentes a enrichi les différents échanges, tables-rondes et ateliers participatifs, organisés au cours de ces deux journées ainsi que les deux marches exploratoires qui se sont déroulées, l'une à Acigné (35), l'autre dans le quartier de la Courrouze, à Rennes.



Visite apprenante à Acigné (35)



Clôture des rencontres de Rennes,
par Marie Prémartin, coprésidente de
Rue de l'Avenir

Enfin, les résultats du sondage « marche en ville 2025 » ont été présentés à l'ensemble des participants. Un message à retenir : 58% des français déclarent marcher davantage dans l'espace public par rapport à il y a deux ans !

Ces rencontres ont été un succès : elles ont illustré la vitalité de la communauté « marche », (collectivités et associations, notamment les collectifs locaux place aux piétons) pour ses actions et expériences. Elles ont également permis de présenter les avancées de la connaissance sur la marche et sur ses impacts.

Un document réalisé par la FF Randonnée Pédestre rend compte de cette rencontre avec la synthèse des interventions et tables-rondes ainsi que l'ensemble des présentations ([Les Rencontres nationales de la marche en ville 2025 – Place aux piétons](#))

Par ailleurs, dans le cadre de la dynamique de « Place aux piétons » et de la mise en place dans une quinzaine de villes, de collectifs locaux qui agissent pour améliorer la place des piétons au sein de l'espace public, une brochure intitulé « **Petit guide des piétons engagés** » a été publiée pour aider les associations à organiser des actions et contribuer à faire évoluer les aménagements urbains afin d'offrir une meilleure et juste place aux piétons dans la ville.

Enfin, à la suite du rapport réalisé par Anne Faure et Frédéric Héran sur « **Les retombées économiques de la marche** », des contacts avec l'ADEME ont rendu possible fin 2024 et au premier semestre 2025 un approfondissement de ce travail. L'ADEME a mandaté l'agence ADETEC (Bruno CORDIER) pour examiner les retombées économiques de la marche sous l'angle monétaire. Anne FAURE et Frédéric HERAN ont participé au comité de suivi de cette

étude mis en place par l'ADEME. Elle a fait l'objet d'une publication en septembre 2025 sous le titre « **Étude mobilité à pied et bilan socio-économique de la marche** »

La cohabitation entre les piétons et les cyclistes

Faire place aux piétons et aux cyclistes : des clés pour une cohabitation réussie - 2026-2032, pour des espaces publics apaisés

Rue de l'Avenir, la FUB et le Réseau vélo et marche se sont associés pour publier en novembre 2025 un plaidoyer à destination des collectivités qui souhaitent s'engager pour améliorer la qualité de l'espace public et favoriser la marche et le vélo.

Ce document fait suite au travail inter-associatif initié par Rue de l'Avenir en 2024 sous la houlette d'Anne Faure et aux réflexions, en parallèle du réseau Vélo et Marches, sur les problèmes de cohabitation qui se sont développés récemment entre piétons et cyclistes.

L'objectif est de montrer que des solutions existent, et peuvent être mises en place le temps d'un mandat via des actions en termes de :

- gouvernance, concertation et évaluation,
- aménagements et réglementation,
- communication et formation,

Et il propose neuf actions ou mesures à mettre en œuvre à court terme au niveau local pour favoriser un meilleur partage de l'espace public et une meilleure cohabitation.



LA PLACE DE L'ENFANT DANS LA VILLE

Rues aux enfants, rues pour tous

Lancé en 2015 avec l'ANACEJ, le Cafézoïde et Vivacités Ile-de-France, cette action consiste à soutenir les entités, parents d'élèves, conseils de quartiers, ludothèques, cafés des enfants, collectivités, etc., qui souhaitent organiser un événement de quartier consistant à fermer temporairement une rue pour rendre possible le jeu des enfants dans la rue.

Les actions se développent dans toute la France et leur coordination a été décentralisée. Un groupe de travail présidé par Frédérique PREDALI se réunit régulièrement et a bénéficié de l'appui ponctuel d'un prestataire pour la partie administrative et organisationnelle.

Rue de l'Avenir développe et gère, avec le soutien de Raphaëlle BERGEROT, un site web spécifique à destination des groupes d'appui locaux, qui peuvent y poster leurs actualités.

À la suite des appels à initiatives de 2024 et 2025, plus de 90 « rues aux enfants rues pour tous » ont été réalisées. L'année 2025 a permis d'organiser de nombreux regroupements avec les porteurs de projets ainsi que des réunions de coordination nationale avec l'ensemble des correspondants des régions.

2025, les 10 ans des RAE



Rue aux Enfants à Indre – photo Michel Gautier

Rue aux enfants – photo Ville de Metz

L'année 2025 marquait les 10 ans des Rues aux enfants. Pour fêter cet anniversaire, les régions se sont appuyées sur les 50 nouvelles Rues aux enfants qui se sont déroulées entre les mois d'avril et de novembre 2025, et les rééditions annoncées dans toutes les régions de la métropole, mais aussi de l'Outre-Mer avec la Martinique qui a lancé en 2025 ses premières rues aux enfants, rues pour tous qui se sont déroulées à St-Joseph et à Trinité.

Des supports de communication ont été proposés, courant avril sur le site, accessibles à tous les porteurs de projet, avec une affiche et des coloriages pour les enfants par exemple.

Depuis, la coordination nationale, constituée des membres du collectif de 2015, de correspondants locaux bénévoles pour l'association Rue de l'avenir, et de structures partenaires telles que le CREM en Hauts-de-France, l'ANBDD en Normandie, Vivacités-Ile-de-France, Rue de l'avenir Grand Ouest, l'association Mines de rayons en Bourgogne-Franche-Comté, s'est attachée à maintenir la mobilisation des porteurs de projets et des acteurs locaux partout dans les centres urbains comme dans les petites villes et villages et les quartiers classés politique de la ville, qui demeurent eux aussi au cœur de nos travaux.

À cette fin, différentes réunions se sont tenues et pour l'équipe de coordination Rue de l'Avenir, un regroupement a été organisé à Montpellier afin, en particulier, de préparer le bilan des 10 ans et permettre l'organisation d'une communication régionale en 2026.

Ce travail sur le bilan va s'appuyer sur les réponses à un questionnaire aux anciens porteurs de projet et correspondants locaux. Près d'une centaine de réponses ont été obtenues à ce jour. Le traitement et la synthèse de ces éléments seront établis par région et par thématique : lien social, participation des enfants, aménagement et partenariat local, et rassemblés dans un dossier de valorisation mis en forme, avec pour objectif d'en tirer des enseignements favorisant la reconnaissance de la place de l'enfant dans la ville.

VILLE APAISÉE, QUARTIERS A VIVRE

Rue de l'Avenir et le Réseau vélo et marche ont lancé en 2023 la campagne nationale Ville apaisée, quartiers à vivre, en partenariat avec la FUB, la FNAUT et FNE. Un appel à signatures du manifeste a été diffusé et a recueilli l'adhésion de nombreuses collectivités et associations nationales et locales.

L'objectif est de fédérer les collectivités, notamment les villes petites et moyennes, qui souhaitent maintenir ou améliorer la qualité de vie dans leurs territoires et faire face au contexte du changement climatique, mais aussi aider les associations locales à promouvoir l'apaisement des villes et des quartiers

Fin décembre 2025, le manifeste avait été signé par 66 collectivités, 18 associations nationales et 102 associations locales.

La mise en réseau des signataires, collectivités et associations, a fait l'objet de réflexions qui ont débouché sur un programme d'actions comportant essentiellement des visites de sites « apprenantes », où de bonnes pratiques peuvent être observées, et des courts webinaires, « les petits déjeuners Ville apaisée ». Dans ce cadre et pour lancer un débat, un élu explique quelles mesures ont été prises pour apaiser sa ville et comment.

Les activités de 2025 ont compris :

- Les journées d'étude et visites apprenantes à Avignon,
- Les petits déjeuners « ville apaisée » avec les élus de Chartres et de Roubaix,
- La rédaction et diffusion de la brochure-compte-rendu de voyage à Lille, Roubaix et dans les Weppes,
- La rencontre des collectivités signataires de l'agglomération grenobloise



Brochure-compte-rendu des visites de Lille, Roubaix et des Weppes



Visite à Avignon – mai 2025

Rue de l'Avenir a également actualisé et réimprimé les documents de la campagne « Ville apaisée, Quartiers à vivre » : le manifeste, les 5 argumentaires, les 3 comptes-rendus des voyages d'études : Rennes/Saint Briec/Vitré, Chartres, Lille/Roubaix/Les Weppes, et la brochure « à pied, à vélo, mieux se comprendre » pour constituer un kit de communication en vue des élections municipales, dont la diffusion s'est faite lors d'événements comme les Rencontres de la marche en ville à Rennes en septembre et via nos correspondants locaux.

Ce « kit de communication » va être poursuivi en 2026 par la production de différentes fiches thématiques : marche, 30km/h, espaces publics inclusifs ...

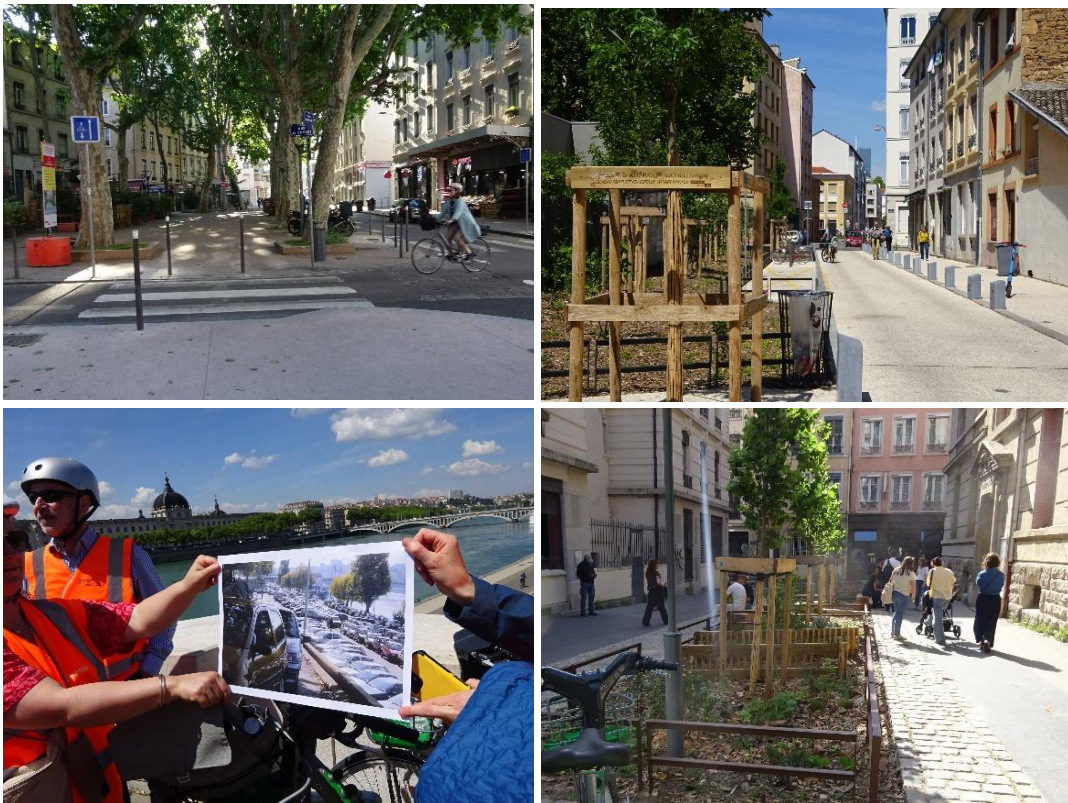
AUTRES ACTIVITÉS

Le Réseau RUES a 20 ans

Le réseau RUES, est un réseau francophone (Belgique, France, Luxembourg, Québec, Suisse et Italie) d'experts en mobilité urbaine, conviviale et sûre. Il se réunit chaque année pour partager entre pays membres, les bonnes pratiques en matière de mobilité et aménagement durables de la voirie et des espaces publics (doctrines techniques, réglementation, gouvernance, communication-sensibilisation, etc.), confronter les évolutions et avancées, et étudier la possibilité de transposer les innovations.

Le réseau a été créé en 2005 avec la participation du Cerema et a fêté ses 20 ans à Lyon en mai 2025.

Cette rencontre a été l'occasion de visites et d'exposés très enrichissants de la ville de Lyon avec des élus et des techniciens où de nombreuses réalisations ont pu être visitées : pistes cyclables, rues aux écoles, piétonisation de voie, carrefour à la hollandaise ... Les échanges ont été nombreux.



Visites à Lyon – mai 2025

PERSPECTIVES 2026

Rue de l'Avenir souhaite continuer à travailler en 2026 selon les trois axes d'actions tels que définis en 2022 et prolonger les actions engagées en 2025.

Toutefois elle a mis en place un programme d'actions dans la perspective des élections municipales de mars 2026 afin :

- de diffuser les nombreux documents élaborés à l'occasion de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » <https://www.ruedelavenir.com/publications/>
- de rappeler aux candidats les multiples bienfaits de la marche et les interpeler sur les 10 mesures pour favoriser la marche <https://www.ruedelavenir.com/actualites/elections-municipales-2026-rue-de-lavenir-contribution-au-debat-public/>
- de lancer une enquête sur la généralisation du 30km/h en ville que Rue de l'Avenir porte depuis mai 2011
- d'élargir son approche à la question de l'inclusion et de l'espace public

Une mobilisation de ses correspondants locaux a été mis en place pour relayer ces thématiques au plan local dans le cadre de la campagne des élections de mars 2026 et un espace partagé a été créé pour favoriser les contributions et diffusion des productions.

Modes actifs

Dans la continuité du travail réalisé en ce qui concerne, d'une part, la cohabitation piétons/cyclistes et les retombées économiques de la marche et, d'autre part, les initiatives menées dans le cadre du collectif « Place aux piétons » (Baromètre des villes marchables Rencontres sur la Marche en ville) Rue de l'Avenir participera activement en 2026 à la préparation d'un nouveau Baromètre des villes et villages marchables à lancer en 2027 et des 4èmes Rencontres de la Marche en ville, prévues en 2028.

Elle contribuera également à l'élaboration d'un nouveau **plan d'actions sur la Marche** porté par le collectif Place aux Piétons.

Elle continuera par ailleurs, à la suite des élections municipales, à faire la promotion de ce mode de déplacement qui commence à être pris en considération mais pas à la juste mesure de tous ses avantages et bénéfices.

Place de l'enfant dans la ville

Les « Rues aux enfants, rues pour tous » ont eu 10 ans en 2025.

2026 sera l'occasion **d'en faire un bilan, d'en tirer des enseignements** pour favoriser une meilleure prise en compte de l'enfant dans la ville et de communiquer sur les projets des prochaines années, via un dossier de presse.

Quant aux appels à initiative, la dynamique des Rues aux enfants, rues pour tous doit être maintenue en 2026 avec pour objectif la réalisation de 50 projets en 2026, tout en consolidant la régionalisation de cette action. Le groupe de travail de Rue de l'Avenir continuera d'assurer l'animation générale de cette dynamique et recherchera de nouveaux financements.

Campagne Ville apaisée, quartiers à vivre

Il s'agit en 2026 de tenir compte des élections municipales pour relancer la dynamique et de

- soutenir l'animation du réseau,

- relancer la campagne de signatures,
- organiser une ou deux visites de site, et 2 webinaires « petits déjeuners ville apaisée »
- diffuser les brochures-compte-rendu et études de cas qui font suite aux visites de sites.
- Accentuer son action en matière de sécurité routière à partir du document « 20 propositions pour davantage de sécurité routière pour tous les usagers »
- Compléter les ressources disponibles avec de nouvelles fiches sur les thèmes de la limitation du transit en ville, l'intérêt des plans de circulation, et des bilans de ville 30km/h.

Plus généralement, notre objectif sera de :

- faire vivre un réseau de villes engagées pour la qualité de la vie en ville,
- proposer aux associations locales des outils pour convaincre.

Pour une approche inclusive et transversale de l'espace public

Dans le cadre de la campagne Ville apaisée quartiers à vivre, il est apparu important, dans la continuité des travaux sur la place de l'enfant en ville, d'appréhender les exclusions que d'autres publics rencontrent en ville et de connaître les mesures utiles et les politiques locales adoptées pour assurer leur sécurité lors de leurs déplacements et faciliter leur autonomie.

Rue de l'Avenir souhaite devenir progressivement un acteur d'une meilleure prise en compte des problématiques de l'inclusion dans l'espace public et, sur la durée, d'acquérir une compétence collective sur les problématiques liées à l'inclusion dans l'espace public.

Un groupe de travail dédié à l'inclusion dans l'espace public des aînés, des femmes et des personnes handicapées a été créé par Rue de l'Avenir.

La démarche s'appuiera sur l'observation des usages, l'identification des besoins communs, ainsi que sur l'analyse des pratiques des acteurs institutionnels et associatifs locaux.

Cette démarche pourra identifier les actions partenariales à développer dans les rapports entre mobilité et inclusion et permettra d'établir des documents de vulgarisation encourageant l'inclusion et la sécurité dans l'espace public des publics spécifiques, en particulier au regard de la mobilité active.

Rue de l'Avenir participera à l'organisation des 4èmes Journées « A pied à vélo, bien dans ma ville », avec la maison des Sciences de l'Homme de l'université de Dijon, prévues les 16 et 17 septembre 2026 sur le thème « Inclusion et modes actifs »

Rue de l'Avenir,
pour une ville plus sûre, plus solidaire,
plus agréable à vivre !

